

Ville de Paris

Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Porte Pouchet

Compte rendu de la réunion publique du 10 juin 2015 sur la future place Pouchet, à l'école Bessières, 17^e arrondissement

Une soixantaine de personnes participent à la réunion publique.

Elus présents à la tribune

Brigitte KUSTER, Maire du 17^e arrondissement

Colombe BROSSEL, adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, de la Politique de la Ville et de l'intégration

Pénélope KOMITES, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature, des affaires funéraires et de la préservation de la biodiversité

Jacques BAUDRIER, conseiller de Paris délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain

Intervenants

Olivier PHILIPPE, agence de paysagistes TER en charge de l'aménagement de la future place Pouchet

Franck LEIBUNDGUT, agence Ville Ouverte en charge de la concertation sur les espaces de jeux de la future place Pouchet

Christophe HOLLAENDER, Equipe de Développement Local du 17^e arrondissement, Ville de Paris

Walid LOULIDI, mobilisateur pour le centre social

Personnes présentes dans la salle

Adjointes à la Maire du 17^e arrondissement

Services de la Direction de l'Urbanisme, Ville de Paris

Services de la SEMAVIP

Déroulé de la réunion publique

- Mot d'accueil des élus
- Temps de présentation :
 - Rappel des principes du projet d'aménagement de la place Pouchet
 - Les espaces de jeux : la programmation proposée
 - Les avancées des animateurs du centre social
- Temps d'échanges

Les interventions formulées lors du temps d'échanges ont été synthétisées et regroupées par thèmes (page 7).

MOT D'ACCUEIL DES ELUS

Brigitte Kuster, Maire du 17^e arrondissement, introduit la réunion. Elle remercie les personnes qui se sont mobilisées pour la future place Pouchet, les élus présents, les élus d'arrondissement, les associations, les services de la Ville de Paris ainsi que tous ceux qui ont participé à ce projet. Suite à la réunion publique du 16 septembre 2014, les services ont retravaillé le projet d'aménagement de la place pour aboutir à une proposition partagée qui corresponde aux besoins de tous. L'aménagement de la porte Pouchet est une chance pour améliorer la vie dans ce quartier. Un rucher pédagogique a d'ailleurs été inauguré récemment dans le quartier en compagnie de l'association des locataires Bessières - Rebière.

Pénélope Komites, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature, des affaires funéraires et de la préservation de la biodiversité. La future place Pouchet comportera un jardin avec une grande pelouse et un espace planté, qui seront bénéfiques compte tenu de la rareté des espaces verts dans ce secteur. La question des espaces de jeux a été soumise à la concertation auprès des habitants. C'est une thématique centrale dans tous les projets d'espaces verts qui est pourtant parfois laissée de côté. A quelle(s) tranche(s) d'âge doit-on s'adresser ? Pour quels usages ? Les enfants sont d'importants usagers des aires de jeux et la Maire de Paris a souhaité qu'ils soient, eux aussi, associés à ces réflexions. La Ville a besoin d'avoir un retour de la part des différents publics (familles, adolescents, etc.) pour développer de nouveaux types de jeux et de mobiliers dans ses parcs et jardins. Laisser libre cours à l'imagination permet d'offrir une alternative aux jeux classiques choisis sur catalogues qui sont proposés d'ordinaire. Dans le 18^e arrondissement, des bancs ont, par exemple, été réalisés à partir d'arbres du bois de Boulogne. Egalement, les bûcherons du bois de Vincennes ont réalisé des jeux à partir des arbres du bois.

Jacques Baudrier, conseiller de Paris délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain. Le déménagement de la nouvelle crèche rue Pierre Rebière est prévu cet été afin d'accueillir les premiers enfants dès la rentrée de septembre. Les logements de Paris Habitat au-dessus de la crèche et du square seront définitivement aménagés en septembre. L'installation des Transports Automobiles Municipaux et de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris dans leurs nouveaux locaux sous le stade Max Rousié réaménagé a eu lieu au printemps. La transformation du quartier est à l'œuvre. D'autre part, quatre nouveaux quartiers ont été inscrits au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dans les 18^e et 19^e arrondissements, parmi lesquels le secteur qui s'étend de la porte Montmartre à la porte d'Aubervilliers, ainsi que dans le 13^e arrondissement. Cela va accélérer l'aménagement de la couronne parisienne, de la porte de Vanves à la porte Pouchet. Les bonnes idées qui émergeront ce soir pourront donc alimenter la réflexion lors des différentes réunions publiques organisées dans le cadre de ces projets.

Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration. La première version du projet nécessitait d'être concertée à nouveau. Le travail présenté ce soir est le fruit du dialogue qui a été noué avec les acteurs locaux. Le Contrat de Ville signé entre l'Etat, la Ville de Paris et les partenaires, place la parole et les projets des habitants au cœur de l'amélioration du quartier de la porte Pouchet. La future place accueillera également un centre social qui est en train de prendre forme. Il n'aura de sens que s'il correspond aux attentes des habitants. La Ville a donc besoin de leur engagement et de leurs idées.

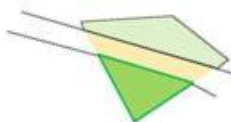
TEMPS DE PRESENTATION

1. Rappel des principes d'aménagement de la place Pouchet

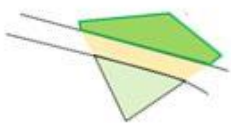
Olivier Philippe, agence TER

La place Pouchet a été pensée comme un trait d'union entre trois communes, Paris, Saint-Ouen et Clichy. C'est une étendue fragmentée de 1,8 hectare qui était en grande partie occupée par la préfourrière et le garage des Transports Automobiles Municipaux (TAM). Elle a été divisée en trois espaces de superficie équivalente (environ 6 000 m² chacun) avec des configurations très différentes : un espace ouvert au sud, entre le boulevard Bois-le-Prêtre et la Voie Nouvelle ; la galerie sous le périphérique ; et la partie nord traversée par la rue Floréal. La moitié sud de la place sera également occupée par le centre social, construit en partie sous la galerie, et par une bande de jeux pour différentes tranches d'âges à l'est. Il était important de donner à cette place la plus grande dimension possible car le secteur manque d'espaces libres en dehors de la voirie. L'objectif du projet est d'en faire un espace polyvalent, pour pouvoir l'exploiter au maximum tout en libérant la vue. Environ 75 arbres seront plantés sur la totalité de la place.

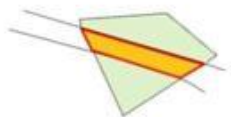
La composition de la future place



Le **jardin Sud** sera occupé par une grande pelouse légèrement encaissée et quelques grands arbres (chênes, sophoras, pommiers à fleurs et cerisiers). La qualité de la pelouse permettra un usage intensif, des assises et des gradins disposés autour favoriseront la convivialité du lieu. La largeur des trottoirs assurera également une mise à distance avec la route.



Le **jardin Nord** sera un espace plus arboré, essentiellement d'érables, moins exposé à l'ensoleillement. Il servira notamment à récupérer les eaux pluviales. Il accueillera quelques équipements sportifs, notamment le skatepark existant au nord de la rue Floréal, qui sera consolidé.



La partie centrale de la place formera une **galerie ouverte** dont les dimensions peuvent être comparées à celles de la Galerie des glaces du Château de Versailles. Elle constituera un lieu de passage abrité, utilisable autrement que comme un ouvrage purement technique tel que le périphérique a été conçu à l'origine. Le centre social permettra d'investir cet espace et d'y programmer des activités temporaires. Cette galerie sera habillée par un jeu d'éclairage de nuit liant un plafond à motifs à un sol réfléchissant.

2. Les espaces de jeux : la programmation proposée

Franck Leibundgut, agence Ville Ouverte / Olivier Philippe, agence TER

Suite aux interrogations exprimées lors de la réunion publique du 16 septembre dernier, la Ville de Paris a souhaité approfondir la question des jeux de la future place en concertation avec les habitants. L'agence Ville Ouverte a mené cette concertation en deux temps afin de recueillir les attentes de chacun pour l'aménagement de la future place et de permettre à l'agence de paysagistes TER de retravailler son projet, sur la base de ces propositions. Le projet a été présenté au Secrétariat Général de la Ville de Paris le 27 janvier 2015, ainsi qu'à la Mairie du 17^e arrondissement. D'après le calendrier prévisionnel, sa réalisation est prévue pour 2017.



SGVP = Secrétariat Général de la Ville de Paris

19 novembre 2014 : atelier avec les enfants du centre de loisirs de l'école Kellner-Epinettes

29 novembre 2014 : atelier ouvert à tous, en deux temps :

- une visite sur site a permis aux habitants de se projeter dans la future place et de visualiser la dimension des aménagements proposés,
- un travail en tables-rondes à l'aide d'images références a permis de réfléchir aux usages souhaités et à la programmation de la bande de jeux.

Le projet est présenté en binôme entre l'agence Ville Ouverte qui restitue les enseignements de la concertation, et l'agence TER qui détaille la manière dont le projet a évolué suite aux échanges. Les éléments de restitution des ateliers de concertation sont indiqués en orange. Ils répondent à trois questions. A quel(s) public(s) l'aménagement de la place doit-il s'adresser ? Pour y faire quoi ? Comment donner une identité à la place Pouchet ? Pour plus d'informations, consultez le compte-rendu de l'atelier du 29 novembre disponible sur paris.fr

Des activités pour tous les publics

- Une aire de jeux sécurisée adaptée aux besoins des tout-petits et de leurs encadrants.
- Des aménagements complémentaires à l'offre existante, notamment en direction des adolescents.
- Un confort d'usage pour les adultes, les salariés des bureaux et les résidents de l'hôtel qui seront situés à côté.
- Favoriser la rencontre et la cohabitation entre ces usagers.



La localisation des aires de jeux de la place Pouchet proposée par l'agence TER / © Agence TER

Des usages multiples

- Un mobilier polyvalent qui peut être utilisé à différents moments pour faire différentes choses.
- Des jeux qui développent l'imaginaire des enfants.
- Des jeux qui procurent des sensations aux plus grands. (notamment glisser et grimper qui sont les usages ayant retenu le plus d'attention).
- Des jeux qui rassemblent et favorisent l'interaction.

Tout le monde doit pouvoir s'installer dans l'espace public. La place Pouchet offrira la possibilité de s'allonger sur la grande pelouse centrale, de s'adosser aux gradins ou d'utiliser des **assises** et des **plateaux bas** pour se reposer, lire, pique-niquer, se mettre en scène, etc. Des chaises et des bancs seront également installés sur le trottoir faisant face à la Voie Nouvelle.

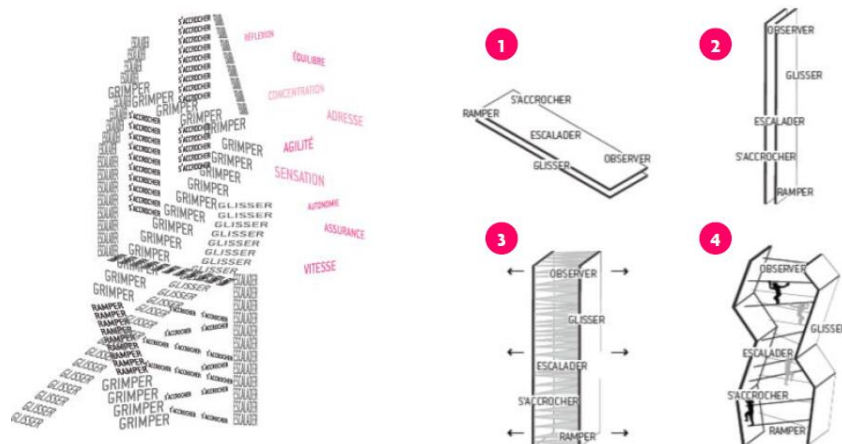
Un **parcours sportif** sera proposé autour de la future place. Une signalétique peinte sur le béton prévoira trois niveaux de difficulté. Il utilisera certains éléments de la topographie tels que les gradins, en complément de quelques agrès installés au nord-est de la place. C'est un usage supplémentaire, qui occupe peu d'espace et nécessite peu d'investissements. Dans le cadre de l'aménagement du jardin Nord, le **skatepark** en limite de Clichy sera également reconfiguré.

Conformément à la demande exprimée par les parents et les assistantes maternelles lors des ateliers, la partie sud de la bande de jeux sera réservée à **des activités ludiques pour les petits**, de 1 à 6 ans. Ce lieu sera identifiable par ses jeux standards. L'espace sera délimité et sécurisé grâce à deux portillons d'accès et à des murets relevés qui serviront d'assises aux parents et empêcheront les enfants de s'échapper.

Un élément phare

- Des formes originales et colorées qui permettent de reconnaître la place Pouchet en un seul coup d'œil.
- Des matériaux durables et résistants.
- De la hauteur mais qui ne doit pas entraver la transparence physique (cheminements) et visuelle de la place.

La place Pouchet, un espace plat qui se glisse sous le périphérique, appelle un élément vertical qui fasse contrepoint à l'ouvrage d'art horizontal et en rapport avec l'échelle des immeubles autour. L'agence TER a donc travaillé sur une **structure sur-mesure** qui serve à la fois de signal pour mettre en lumière cette place et de support à différents usages afin d'économiser de l'espace libre. Il s'agit d'une aire de jeux pour les moyens-grands qui occupera la partie nord de la bande de jeux. Elle repose sur le principe de **l'origami** : au lieu d'additionner différents jeux au sol, les usages ont été concentrés sur la hauteur, ce qui en fera une structure de jeux mixte, plus dense, plus appréciée et plus utilisée. Un système de maille cordée permettra de laisser passer la lumière et d'évoluer verticalement à l'intérieur.



A titre indicatif, le coût de l'aménagement des espaces de jeux – skatepark, parcours sportif, aire de jeux pour les petits, origami – est d'environ 500 000 euros, dont environ 300 000 consacrés à l'origami car les normes de sécurité imposent un cordage et un assemblage très résistants. L'ensemble de jeux, qui permettra un usage intensif et participera pleinement à l'attractivité de la place Pouchet, représente environ 14% de son coût global d'aménagement.

Les autres dispositifs de concertation en cours

Christophe Hollaender, Equipe de développement local

Une démarche de concertation a été initiée en parallèle avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Paris dans le cadre du budget participatif pour établir un diagnostic sur le fonctionnement et l'usage du **mail André Bréchet** et faire des propositions d'amélioration. Le CAUE a rencontré les habitants, les écoliers, les jeunes et les associations du quartier pour savoir comment cet espace était perçu. Un diagnostic sera rendu fin juin. Des ateliers en plein air seront prochainement mis en place autour des trois thématiques : la signalétique, la végétalisation et le sport urbain. Ces ateliers, dont les dates seront communiquées par l'EDL, permettront de poursuivre la réflexion et de valider les orientations qui auront été prises. Au cours de ce temps de diagnostic, des suggestions ont été faites pour l'aménagement de **l'allée des Cerisiers**. Plusieurs pistes sont donc à l'étude, en particulier un city-stade pour les jeunes et un boulodrome pour les adultes.

3. Le centre social : état d'avancement des réflexions

Walid Loulidi, groupe des mobilisateurs

Le centre social de la place Pouchet sera livré en fin d'année 2017. Tout le monde pourra participer à faire vivre ce lieu de proximité qui accueillera des activités pédagogiques, culturelles ou manuelles à destination des gens du quartier. Le groupe des mobilisateurs a pour mission de le faire émerger, de le concevoir et de le gérer. La particularité de ce projet est qu'il est fait pour les habitants et par les habitants puisqu'ils seront amenés à prendre en charge sa gestion, une fois mis sur pied. Les mobilisateurs se sont récemment investis dans des activités d'animation afin de se former et de multiplier les rencontres avec les habitants. Ces temps d'échanges permettent d'identifier les besoins. Dernièrement, une opération « coup de poing » a consisté à installer un parasol, une table, quelques boissons et des friandises en différents endroits du quartier pour sensibiliser les habitants et recruter pour le groupe des mobilisateurs. Toute personne intéressée peut devenir mobilisatrice à partir du moment où elle communique sur le centre social. En tant qu'habitants, nous devons réfléchir à ce que nous souhaitons, car ce centre sera ce que nous en ferons.

TEMPS D'ECHANGES

Les espaces verts

- *« Ce projet est de qualité et nous y tenons. Un vœu a été voté au Conseil de Paris pour faire du Cimetière des Batignolles un lieu d'histoire et de culture. Il fait aussi partie de la trame paysagère. L'ouvrir sur le boulevard du Bois-le-Prêtre permettrait d'avoir une continuité végétale de la porte de Clichy à la porte Pouchet. »*
- *« Le vœu concernant le Cimetière des Batignolles a été voté à l'unanimité du conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris. Cela avait également été évoqué dans le budget participatif. Or les services techniques ont refusé cette proposition pour des raisons de fonctionnement du cimetière. Il semblerait que cela ne soit pas possible techniquement... »*

- « Merci à l'agence TER d'avoir cité les essences d'arbres qui figureront sur la place Pouchet, j'en ai reconnu de très belles dont certaines sont mellifères. »

Pénélope Komites. Le vœu qui avait été déposé par Mme Kuster en Conseil de Paris sur la valorisation patrimoniale du Cimetière des Batignolles a été accepté après examen par la direction des espaces verts et de l'environnement. Nous allons faire le nécessaire pour le mettre en œuvre. Une étude va être lancée pour analyser la meilleure manière de mettre en valeur ce site et réfléchir à des ouvertures possibles. Je vous propose que nous en reparlions si des blocages sont portés à ma connaissance.

Les espaces de jeux

Brigitte Kuster. A l'époque, les jeux s'appelaient "les Golden". Le mobilier proposé à destination des grands est attractif et interpellant. Avez-vous des retours d'expérience à faire partager pour savoir comment vont vivre ces nouveaux jeux dans l'espace public ?

Pénélope Komites. Ce sont des jeux différents que ceux que l'on retrouve habituellement. Mais certains parcs et jardins de la Ville de Paris comportent des espaces de jeux qui s'inscrivent dans la verticalité avec de grands objets, notamment le parc de Belleville ou le jardin des Halles. Ils fonctionnent bien et sont très demandés grâce à leur singularité qui se rapproche plus de ce qu'on trouve dans les grands parcs urbains anglo-saxons.

Olivier Philippe. La sécurité des jeux est un problème récurrent sur tous les squares parisiens. Le principe d'ouverture de la place renforce la continuité visuelle entre Paris, Saint-Ouen et Clichy mais il crée aussi, selon nous, un lieu plus sûr. Peu d'endroits sur la place seront propices à se cacher. Le jardin restera toujours visible et éclairé, aussi bien la pelouse que la galerie. Nous avons pensé l'origami pour éviter que des adolescents ou des adultes (de plus grande taille) puissent s'installer dans la structure. Cela limitera les usages indésirables.

Le projet a évolué. Il n'y a notamment aujourd'hui plus qu'une seule grande structure (au lieu de trois dans la précédente version du projet). Les images de références que nous avons présentées nous montrent que ces jeux sont très développés, en particulier en Allemagne et aux Pays-Bas. Les normes de qualité des matériaux sont strictes et des spécialistes nous conseillent pour mettre en place ce type de structure sur-mesure. Par exemple, le cordage correspond à celui qui est utilisé dans la marine. Un entretien annuel obligatoire est également assuré par les services de la Ville de Paris.

Jacques Baudrier. En tant qu'élu du 20^e arrondissement de Paris, j'ai animé la concertation sur le parc de Belleville. La taille des jeux avait aussi suscité des interrogations de la part des habitants. Le principe est le même avec des systèmes de cordage et de glisse, même si les caractéristiques géographiques du site diffèrent. Aujourd'hui, le parc de Belleville est connu en grande partie grâce à ces jeux. Il s'agit d'un budget relativement modeste au regard du coût global d'aménagement de la place et cela contribuera à valoriser l'image du quartier de la porte Pouchet.

La sécurité de la place

Brigitte Kuster. Il faut bien anticiper la façon dont la place va vivre de nuit. Nous avons connu des phénomènes de bandes à l'ouverture du parc Martin Luther-King. Ce problème est désormais résolu mais il nous montre que nous devons être vigilants dès le départ car certains lieux peuvent être rapidement détournés de leur fonction première. Une réflexion commune est nécessaire.

Colombe Brossel. Ces questions sont légitimes. Il n'y a pas de solutions miracles pour se prémunir des mauvais usages. Comme cela a été expliqué, cet espace est très visible et les recoins favorisant les activités illicites ont été évités. L'éclairage sera donc très important pour ne pas créer de zones d'ombres. Par ailleurs, le projet permet des usages partout et pour tous. Il n'y a pas d'hyper spécialisation des lieux : chacun, qu'il soit jeune ou vieux, seul ou avec des amis, ou simplement de passage pourra utiliser la place pour lire un livre, se promener, jouer ou pratiquer une activité dans le futur centre social. Ce mélange de personnes assure une présence permanente sur le site.

Enfin, il faut bien distinguer les occupations indésirables des actes qui relèvent de la délinquance. A ce sujet, il faudra établir un dialogue régulier entre les services de la Ville de Paris, la Mairie d'arrondissement et le commissariat de police qui intégrera ce nouveau périmètre. En parallèle, les adultes peuvent jouer un rôle de régulateur. L'équipe de correspondants de nuit pourra être mobilisée afin d'accompagner les jeunes lors de l'ouverture. L'implantation du centre social au cœur de cet espace n'est pas non plus anodine. La sécurité de la place a été une demande forte, exprimée lors de la concertation et au regard du projet présenté, les principales précautions ont été prises.

- « *Vous dites que les habitants devront veiller mais on ne peut rien faire contre les jeunes. Tout va être dégradé en très peu de temps. Vous faites des choses magnifiques, mais il faut les protéger en essayant de mettre des caméras.* »

Brigitte Kuster. Un audit de sécurité a-t-il été réalisé ? Je n'ai pas connaissance de tels aménagements ouverts jour et nuit sous le périphérique. C'est une vraie discussion à mener dans le cadre de notre contrat local de sécurité. Le commissariat du 17^e arrondissement manque d'effectifs. Ce nouveau quartier nécessitera un renforcement des moyens policiers et un dispositif de vidéo protection supplémentaire.

- « *Une loi de 2007 permet d'intégrer des préconisations issues d'une étude de sécurité publique dans tous les programmes de rénovation urbaine. La prise en compte de ces engagements pourrait rassurer les habitants.* »

Colombe Brossel. Un contrat de prévention et de sécurité a été signé entre la Ville de Paris, le rectorat et le parquet. Nous nous sommes engagés à travailler ensemble pour accompagner les arrondissements à mettre en place leurs conseils locaux de prévention et de sécurité. Vous pouvez vous en saisir dès à présent en ajoutant ce nouveau quartier aux sujets débattus lors de votre conseil local de prévention et de sécurité comme cela a été fait dans d'autres quartiers parisiens. Ces questions requièrent un pilotage de proximité au contact des acteurs de terrain.

Complément de réponse apporté par les services de la Ville suite à la réunion publique :

A Paris, c'est le préfet de police qui fixe par arrêté les zones soumises à l'obligation de produire une étude de sécurité. Le dossier de réalisation de la ZAC Pouchet a été approuvé en 2005, soit antérieurement à l'obligation réglementaire de produire une étude de sécurité pour certaines opérations, qui résulte de la loi du 5 mars 2007. Pour autant, **la Ville a bien pris en compte cette question : ainsi, le service de prévention situationnelle de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris a été consulté et a rendu un avis en décembre 2014 sur l'avant-projet de la Place Pouchet, notamment sur l'analyse du site, la configuration en matière de visibilité et d'éclairage, la prévention des détournements d'usage, etc.** La direction de l'urbanisme a intégré ces préconisations dans le cadre de l'aménagement de la Place (en particulier au niveau de l'éclairage qui doit être uniforme et du mobilier qui peut être approprié par tous les âges).

La galerie ouverte

- « *J'ai cru comprendre qu'il devait y avoir des commerces sous le périphérique. Qu'en est-il ?* »
- « *Cet espace pourra-t-il être utilisé pour des activités festives telles que des fêtes de quartier ou l'installation de podiums ?* »

Brigitte Kuster. Des inquiétudes avaient été exprimées lors de la précédente réunion publique. Il y a été répondu avec une concertation assez approfondie mais il serait utile d'avoir davantage de précisions sur la galerie située sous le périphérique.

Olivier Philippe. La place est un espace libre et polyvalent qui peut servir à des usages très variés, qu'ils nécessitent d'être abrités sous la galerie ou de se dérouler à l'extérieur. La galerie pourra bien entendu accueillir des événements festifs en lien avec le centre social, situé en partie sous la galerie, qui générera également des activités de son côté.

Thierry Cugnet, directeur opérationnel de la SEMAVIP (aménageur de la ZAC). Plusieurs activités temporaires telles que des brocantes, des expositions, des projections en plein air, des spectacles ou des concerts ont déjà été imaginées. Outre l'éclairage du plafond et le traitement du sol de la galerie, celle-ci disposera également d'un sol technique muni de prises électriques nécessaires à l'organisation de ces activités. Le centre social entièrement vitré donnera sur cet espace ce qui permettra une surveillance visuelle. Les réflexions sont en cours concernant l'implantation des commerces en rez-de-chaussée le long de la Voie Nouvelle. Ils animeront la frange est de la place.

- « *Le centre social occupe une place forte au sein du projet puisqu'il est en partie recouvert par le périphérique. On peut tout à fait envisager que celui-ci maintienne un regard sur la galerie pour l'encadrer et qu'il soit force de proposition pour l'investir.* »
- *Directeur de l'association Actions Jeunes :* « *Je suis d'accord sur l'occupation de l'espace public et le rôle que le centre social aura joué notamment pour mettre en place des activités intergénérationnelles. Mais faire une brocante sous le périphérique sans travaux d'isolation acoustique, ça risque d'être compliqué... Sans parler de la pollution ! Hormis la lumière, d'autres aménagements sont-ils prévus pour permettre la réalisation d'événements ?* »

Olivier Philippe. Peu de mesures peuvent nous protéger définitivement de la pollution. Depuis la place, les émissions de gaz d'échappement proviennent plus du boulevard Bois-le-Prêtre que du périphérique. Concernant le bruit, la galerie ne sera pas un espace totalement silencieux. Il faut donc imaginer des types d'activités et des ambiances en conséquence. Par exemple, un marché animé ou un concert pourraient couvrir le bruit des voitures. Enfin, le périphérique est une structure très épaisse qui a un effet d'amortisseur : il est donc bien plus bruyant au-dessus qu'en dessous.

Brigitte Kuster. Le 17^e arrondissement manque de lieux de répétition et d'expression pour les jeunes qui font de la musique. C'est une attente dont il faut tenir compte. Une partie de la galerie pourrait-elle leur être réservée ?

Colombe Brossel. Des lieux de répétition pourraient être créés, que cela se fasse dans le cadre de l'opération ou du budget participatif. Le projet encourage vivement ce type d'activités. Tous les sujets relatifs à la galerie doivent être repris un à un pour voir comment adapter les activités qui peuvent y être développées. S'il ne fait aucun doute que les activités proposées garantiront de bons usages en journée, il faut également réfléchir à la question des flux de personnes la nuit pour que chacun puisse profiter de cet espace dans les meilleures conditions possibles. Un groupe pourrait travailler sur la vie de la galerie et sa programmation en intégrant les nouveaux besoins et les usages qui ressortiront. Des temps pour échanger avec les habitants sont encore possibles dans le calendrier de l'opération.

Cet espace ne vivra que si les riverains et les associations s'en saisissent. Il faudrait travailler ces questions au niveau local.

Jacques Baudrier. La porte Pouchet va devenir un espace central alors qu'elle était auparavant en marge de la ville. Demain, du monde l'animera au quotidien. Nous commençons à l'apercevoir à travers l'implication des animateurs du centre social qui commence à émerger. Les commerces, la résidence hôtelière, les logements et les bureaux répartis tout autour de la place apporteront eux aussi de l'attractivité. Il est compréhensible que ces interrogations reviennent. Elles se sont posées pour de nombreux quartiers en transformation le long de la couronne de Paris, ciblés par le Grand Projet de Renouvellement Urbain. Nous avons pu constater qu'en amenant de la mixité, de l'emploi et des espaces verts de qualité, comme à la porte des Lilas, ces quartiers vivent mieux.

L'entretien

- Président de la régie de quartier : « *Quels sont les moyens prévus pour l'entretien de ces espaces ? Cela nécessitera un renforcement des équipes de la DPE (Direction de la propreté et de l'eau), voire une délégation de service public à des associations.* »

Jacques Baudrier. La place Pouchet sera entretenue comme tous les espaces publics de la Ville de Paris. Les modalités de gestion restent à être précisées et la régie de quartier pourrait y être associée.

La concertation entre Paris et les villes voisines

- « *Je suis Clichois et j'ai participé à la concertation du mois de novembre. Les villes de Paris, Saint-Ouen et Clichy s'accordent-elles sur ce projet, notamment à propos de la galerie sous le périphérique et du centre social qui pourrait profiter aux habitants des villes voisines ?* »

Colombe Brossel. Le projet de la porte Pouchet est un projet à trois voix construit en collaboration avec les communes voisines. La Ville de Paris entretient des échanges réguliers avec les élus de Clichy et Saint-Ouen. Comme cela a été fait en amont, nous devons continuer à travailler ensemble sur la façon dont cet espace va vivre grâce au travail mené par l'équipe de développement local et les animateurs du centre social.

Les transports

- « *Les lignes 66, 74 et le PC3 fonctionnent. Auparavant, il y avait la 173 qui a été supprimée. Sera-t-elle remise en service dans le cadre du projet d'aménagement de la porte Pouchet ?* »

Brigitte Kuster. Une étude fine sera menée sur le trajet des lignes de bus et leur articulation avec l'arrivée du tramway. La desserte en transport du nouveau quartier a été débattue en conseil de quartier mais elle pourra faire l'objet d'une présentation ultérieure auprès des résidents.

Les élus remercient l'ensemble des participants à cette réunion publique.